



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : BOERSCH

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : classement

Arrêté : classement le 24/10/1930

Étendue de la protection : Maison

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.